

Un large consensus dont nous pouvons être fiers

Au cours des dernières semaines, la Fédération a multiplié les efforts afin de présenter une position crédible à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne, dans le cadre de sa consultation sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires. Nous avons tenu de nombreuses rencontres avec les partenaires, les représentants des organismes consultés et les élus provinciaux, organisé des conférences de presse, diffusé des communiqués, etc.

En bout de piste, un large consensus s'est dégagé en faveur du maintien des commissions scolaires et de l'élection des commissaires au suffrage universel au terme du forum des 20 et 21 février dernier. Preuve que les commissions scolaires et les élus scolaires ont su démontrer sans équivoque l'importance de leur rôle en matière de gouvernance et de développement du système public d'éducation. Preuve aussi de l'impact majeur des appuis de taille que nous avons reçus de la part des parents, des syndicats, des cadres scolaires, des directrices générales et des directeurs généraux. Les témoignages éloquentes exprimés par des présidentes et présidents de commission scolaire à l'égard de leur rôle et de leur attachement aux valeurs sur lesquelles repose notre système public d'éducation ont aussi contribué au façonnement de ce large consensus.

Par ailleurs, il ne fait aucun doute que les consultations menées depuis le début de janvier ainsi que les échanges entendus lors du forum ont permis à M^{me} Courchesne d'apprécier à sa juste valeur le rôle des commissions scolaires et des élus scolaires et l'importance de leurs actions dans la réussite éducative d'un million d'élèves jeunes et adultes et dans le développement socioéconomique du Québec.

« Il ne saurait être question d'abolir les commissions scolaires. »

Il importe de le rappeler : nous nous sommes engagés dans cette consultation avec beaucoup de sérieux, y présentant une position étoffée, appuyée sur une vision axée sur l'équité et la qualité des services offerts aux élèves jeunes et adultes. Notre participation au forum fut aussi caractérisée par une grande ouverture : nous avons très bien saisi les préoccupations de la ministre relatives à la place des parents dans les structures scolaires et à une meilleure définition des rôles du ministère, de la commission scolaire et des directions d'établissement. Nous avons aussi compris le message de la ministre quant à l'importance d'une reddition de comptes et d'une communication plus claires et plus régulières auprès de la population.

À la tombée du rideau, la ministre a clairement indiqué « [...] qu'il ne saurait être question d'abolir les commissions scolaires », mais qu'il fallait apporter des changements. Sur le plan de la gouvernance, la ministre a déposé deux options sur la table :

- des élus au suffrage universel avec des moyens renouvelés (équipes, programmes électoraux, etc.);
- des élus au suffrage universel et des commissaires désignés par les parents.

La ministre entend poursuivre sa réflexion, notamment avec le Directeur général des élections. Il est on ne peut plus clair qu'elle souhaite valoriser la contribution des parents et leur apporter un soutien « [...] pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle ».

Communiquer, faire plus de place aux parents et porter des enjeux régionaux

Depuis la fin du forum, nous avons fait le point avec nos partenaires, soit : l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires, l'Association des cadres scolaires du Québec, l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire, l'Association québécoise du personnel de direction des écoles, la Fédération québécoise des directeurs

et directrices d'établissement d'enseignement et la Fédération des comités de parents du Québec.

Nous sommes déterminés à poursuivre cette concertation importante pour le développement harmonieux de notre réseau. Dans le suivi que la ministre entend donner à ce dossier, nous insisterons sur l'importance d'améliorer la démocratie scolaire en assurant une communication plus efficace, particulièrement avec les parents, en faisant mieux connaître les activités des commissions scolaires et en offrant davantage de visibilité et de soutien au rôle que les élus scolaires doivent jouer sur la place publique comme dans leur communauté. Nous réitérons aussi l'importance de se mobiliser pour l'éducation et de faire plus de place aux parents dans les structures scolaires. Les commissions scolaires doivent enfin porter davantage des enjeux régionaux comme le décrochage scolaire et se rapprocher de la population par une reddition de comptes accessible.

Nous savons tous que les commissions scolaires ont été créées pour garantir une accessibilité et une équité de services à tous les élèves. Nous continuerons donc de défendre avec détermination et conviction ces principes qui font consensus au sein de la société québécoise tout en innovant et en apportant les ajustements à la démocratie scolaire qu'il est normal de faire à ce moment de son évolution. Nous demeurons toutefois convaincus que l'élection des commissaires au suffrage universel est la meilleure garantie pour les élèves et les parents d'obtenir des services de qualité en toutes équité et transparence.

Nous aborderons la prochaine étape de cette réflexion sur la démocratie et la gouvernance avec l'ouverture et la détermination dont nous avons fait montre au cours des derniers mois, avec pour seul objectif d'offrir à nos élèves et aux parents des services éducatifs de grande qualité.



André Caron
Président

